



## Déclaration liminaire

CTSJ du 24 mars 2022

Monsieur le Directeur

Suite aux annonces faites pour les greffiers et directeurs de greffe d'une revalorisation à hauteur de 125 € par mois à compter du mois de juin, si cette prime peut sembler satisfaisante, il n'en demeure pas moins que les grands oubliés sont nos collègues des corps communs : les adjoints administratifs. Or la justice ne peut fonctionner sans eux. Même si bien sûr ils dépendent du secrétariat général, ils doivent tout autant que nous bénéficier d'une revalorisation tout comme les attachés et les secrétaires administratifs.

A l'heure où certains se gaussent d'avoir obtenu des avancées, nous ne pouvons que déplorer que nos collègues adjoints soient oubliés.

Ne nous méprenons pas, c'est tous ensemble que nous devons obtenir les avancées et pas chacun de son côté pour essayer d'en tirer profit avant les élections.

Arrêtons la démagogie à vouloir faire croire que certains font seuls dans leur coin et que les autres sont les méchants qui ne servent à rien. Le paysage syndical s'enrichit de la diversité.

Il faut par ailleurs arrêter de souffler le chaud et le froid en essayant d'être stratégique, soyez plutôt pragmatique et efficace pour nos collègues. C'est à cet aune que l'on reconnaît les décideurs. Alors prouvez nous que vous en faites partie !

Il est totalement anormal de ne pas entendre nos légitimes revendications. Nous vous l'avons dit et vous le redisons encore : Fini les pseudos messages de remerciements ou encore de compassion, fini la création de la commission bidule ou truc renvoyant la résolution des grands problèmes aux calendes Grecs.

Il est encore moins entendable que les fonctionnaires de notre ministère tel que le nôtre en soit réduit une fois de plus à se contenter d'indemnitaire même si bien évidemment ce sera toujours ça en plus.

De plus, nous avons également été saisis par nos collègues du TJ de Paris et notamment de la 17<sup>ème</sup> chambre concernant un profond mal être, les collègues indiquant que les magistrats en demandent toujours plus et qu'ils ne tiennent plus le rythme imposé. Les conditions de travail sont de plus en plus déplorables et ce ne sont pas les dernières annonces du garde des sceaux qui vont nous rassurer sur les futurs recrutements de magistrats et fonctionnaires de greffe. Nous ne savons pas s'il s'agira d'emplois pérennes ou de contractuels.

Alors Agissez, ou dites-nous carrément que vous estimez comme le dit le ministre " que nous ne sommes jamais contents" et tenez-nous pour une fois le discours de la vérité et de l'honnêteté !!!!

FO justice SDGF